

ADAPTATION DES PRATIQUES

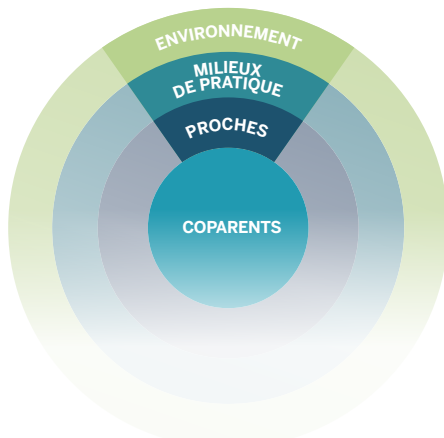
DONNER UNE PLUS GRANDE PLACE À LA COPARENTALITÉ

Principal objectif : Offrir aux familles un environnement propice à la coparentalité et contribuer à une meilleure prise en compte de tous les parents!



COPARENTS : Des adultes, reconnus comme parents auprès de l'enfant, qui agissent et communiquent pour son bien-être, quelle que soit leur réalité parentale.

Approche, aménagement des lieux et du matériel, communications, services, activités... Il est possible, pour les organisations, de soutenir la coparentalité de plusieurs façons et à différents niveaux! Voici quelques pistes d'action pour chacune des quatre cibles proposées.



Interactions | Accueil | Inclusion | Information | Connaissance...

Enfants | Familles | Autres proches...

Services et activités | Communications | Aménagement des lieux | Documentation et ressources | Horaires et tarifs | Formation...

Valeurs | Médias | Politiques publiques...

Pistes d'action

COPARENTS

- S'adresser directement aux coparents et les nommer.
- Rendre les coparents présents même s'ils ne sont pas là physiquement, pour susciter par la suite des échanges entre les coparents (ex. : activité entre mères sur la place des coparents dans les premiers mois de vie de l'enfant, groupe d'entraide entre pères séparés où l'on évoque le vécu des coparents).
- Avoir des dossiers inclusifs des coparents. Ex. :
 - À l'ouverture du dossier, inscrire chacun des coparents et, si possible, les rencontrer (ensemble ou séparément).
 - Avoir les coordonnées de chacun des coparents.
 - Inclure les coparents dans les évaluations initiales afin que les plans d'intervention tiennent compte de leurs besoins respectifs.
 - Recueillir dans le dossier des informations sur/auprès de chacun des coparents.
- Partager des outils sur le thème de la coparentalité (ex. : la Charte de la coparentalité, les facettes de l'engagement paternel, les 4 dimensions de la coparentalité : communication, partage des tâches, cohérence parentale et reconnaissance entre les parents).
- Mettre en place des moyens de récolter de l'information sur les besoins et les intérêts des pères et coparents que votre organisation souhaite rejoindre (ex. : sondages, appels, cueillette d'infos lors d'une activité familiale).
- Tenter différentes stratégies pour inviter les coparents et ... persévérer !

PROCHES

- Offrir des activités familiales invitantes pour tous.
- Proposer des activités qui vont promouvoir une saine coparentalité.
- Prendre en compte d'autres proches jouant un rôle majeur auprès de l'enfant (ex. : membres de la famille élargie, membres de la famille recomposée, autres figures significatives pour l'enfant, etc.).

MILIEUX DE PRATIQUE

- Rendre les lieux accueillant et adapté à la présence des coparents. L'aménagement physique devrait témoigner du fait que leur présence est souhaitée et attendue. Ex. :
 - S'assurer d'avoir une chaise pour chacun des parents dans les bureaux.
 - Offrir un décor invitant pour tous avec la présence de pères et d'équipes parentales diversifiés sur vos affiches, dépliants, photos, etc.
 - Avoir des ressources et de la documentation qui s'adressent aux coparents (ex. : revues, matériel et outils pédagogiques).
- Revoir les images présentées dans les communications de l'organisation (site Internet, réseaux sociaux, matériel promotionnel, etc.).
- S'assurer que le vocabulaire utilisé sur les différents supports de communication de l'organisation, notamment dans les titres et descriptions des activités, soit inclusif pour les coparents.
- Tenir compte des disponibilités des coparents (ex. : flexibilité d'horaire, heures d'ouverture prolongées, activités familiales en fin de semaine ou en soirée).
- Si les activités sont tarifées, proposer un tarif unique pour un ou deux parents.
- Proposer des options de garde des enfants durant les activités (ex. : bénévoles sur place, halte-garderie).
- Proposer des activités spécifiques sur le thème de la coparentalité (ex. : activités d'échanges entre parents, ateliers sur la coparentalité).
- Réfléchir à la manière d'être plus inclusif des coparents dans les activités existantes et/ou mettre en place de nouvelles activités visant les coparents.
- Se former ou se munir d'une documentation sur les pères et sur les parents issus de la diversité sexuelle et de genre.

ENVIRONNEMENT

- Promouvoir auprès de la population et des médias l'importance de la coparentalité et de l'engagement paternel, pour les enfants, les familles et la société.
- Inscrire la coparentalité parmi les valeurs de l'organisation.
- Soutenir les politiques publiques qui favorisent une meilleure égalité entre les femmes et les hommes (mesures de conciliation travail-famille, congés parentaux, etc.).

Pour aller plus loin

Le projet Coparentalité 2021-2022, réalisé grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine, a permis de créer de nombreux autres outils pour les parents et pour les milieux de pratique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : vpaternite.org



Avec la participation financière du :

Québec

SOURCES:
Dubeau, D. (2018) *Intégrer la coparentalité dans ma pratique... de beaux défis à relever!* [Présentation -Atelier donné au CISSS Laurentides le 24 octobre 2018]; Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (2020). *Guide d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles.*